

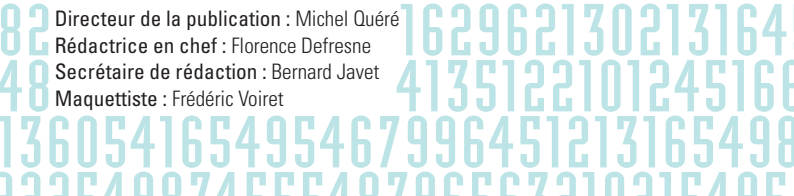


L'éducation nationale en chiffres

Édition 2010



Directeur de la publication : Michel Quéré
Rédactrice en chef : Florence Defresne
Secrétaire de rédaction : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret



Les grands chiffres 2009-2010

France métropolitaine + DOM

Élèves et apprentis (nombre total d'inscrits)	12 537 138
Nombre d'élèves des premier et second degrés (MEN)	11 978 820
• dont public	9 952 684
• dont écoliers	6 647 091
• dont collégiens (1 ^{er} cycle et SEGPA)	3 206 112
• dont lycéens (2 nd cycle général et technologique)	1 431 335
• dont lycéens professionnels (2 nd cycle professionnel)	694 282
Nombre d'apprentis du second degré (y compris CPA de CFA)	331 600
Autres (second degré agriculture et scolarisation dans étab. santé)	226 718

Nombre de personnels (MEN)	1 066 356
Écoles, collèges et lycées (yc CNED)	1 041 151
Enseignants (y compris privé)	852 907
• dont enseignants des établissements publics	712 453
Stagiaires des établissements de formation	17 505
Non-enseignants des établissements publics*	170 739
Personnel administratif académique et en administration centrale	25 205

* Y compris assistants d'éducation.

Nombre d'écoles, de collèges et de lycées (MEN)	65 657
• dont public	56 877
• dont écoles	54 280
• dont collèges	7 017
• dont lycées professionnels	1 653
• dont autres lycées, y compris polyvalents	2 627
• dont établissements régionaux d'enseignement adapté	80

La dépense pour l'éducation 2009* en milliards d'euros 2009	132,1
• dont enseignement scolaire	93,7
Dépense moyenne par habitant en euros	2 050
Dépense moyenne par élève** en euros	7 410

* Dépense totale de la société française (État, collectivités territoriales, entreprises, ménages, etc.).

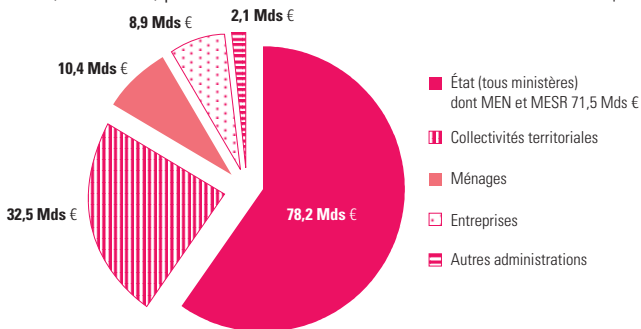
** Élève (ou apprenti) scolarisé dans le premier ou second degré.

Le coût de l'éducation

Dépense intérieure d'éducation* : 132,1 milliards d'euros [2009]

soit 6,9 % du PIB, provenant de :

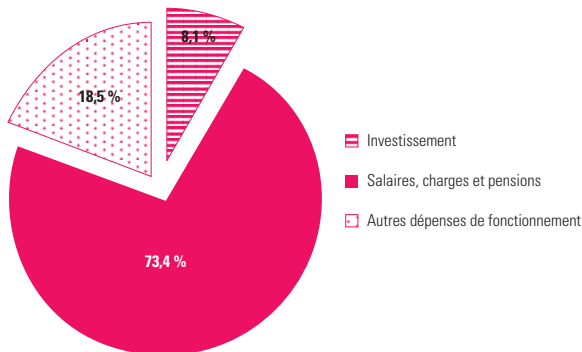
France métropolitaine + DOM



* *Dépense intérieure d'éducation (DIE) : total des dépenses effectuées en France métropolitaine et dans les DOM pour les activités d'éducation (enseignement ou activités annexes : administration générale, restauration, médecine scolaire, ...) et pour l'achat des biens et des services liés à l'éducation.*

Lecture : en 2009, la contribution de l'État à la DIE s'élève à 78,2 milliards d'euros, tous ministères confondus.

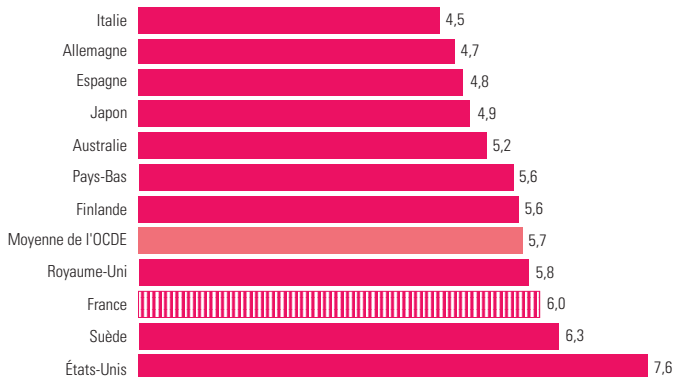
Répartition des dépenses selon la nature [2009]



Lecture : en 2009, 73,4 % des dépenses d'éducation ont été consacrées aux salaires, charges et pensions.

Part des dépenses d'éducation dans le PIB (%)

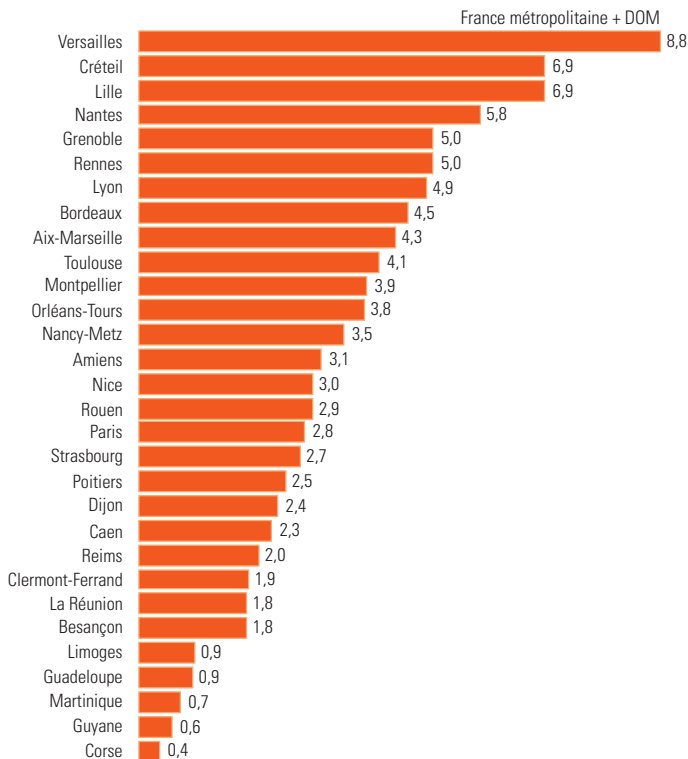
Comparaisons internationales [2007]



Lecture : en 2007, la part des dépenses d'éducation dans le PIB s'élève 5,7 % en moyenne pour les pays de l'OCDE. Pour la France, cette part atteint 6 %.

Les académies

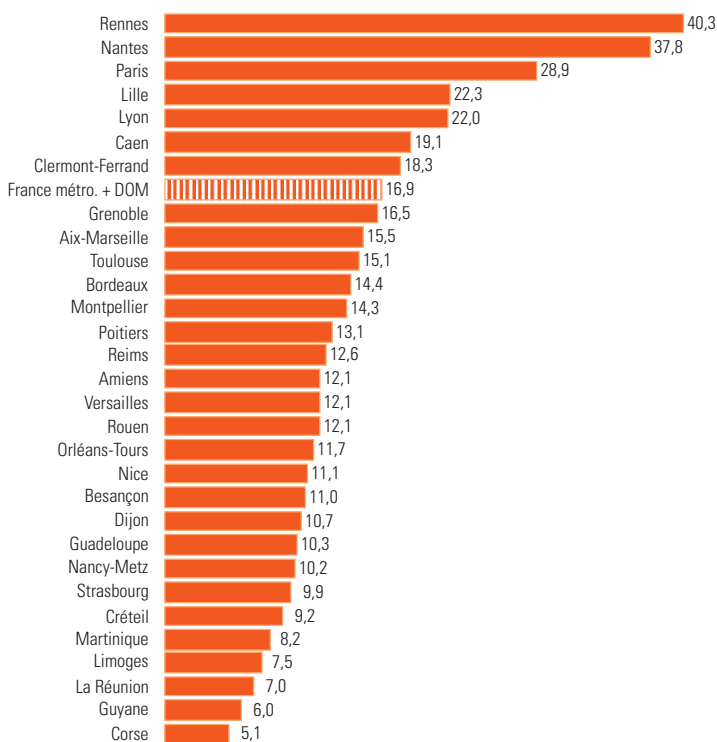
Poids des académies dans la population scolaire* [2009]



* Élèves des premier et second degrés publics et privés (ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, ministère de la Santé), apprentis du second degré dans les CFA. Estimations pour les données du ministère de la Santé et des CFA.

Lecture : en 2009, l'académie de Versailles scolarise 8,8 % des élèves et apprentis accueillis dans les premier et second degrés en France métropolitaine et dans les DOM (établissements scolaires ou médico-éducatifs, CFA).

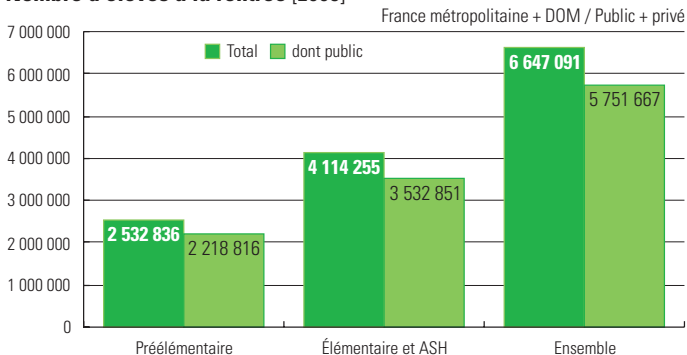
Part de l'enseignement privé dans la scolarisation des élèves des premier et second degrés du MEN [2009]



Lecture : en 2009, dans l'académie de Rennes, 40,3 % des élèves scolarisés dans les premier et second degrés du MEN fréquentent un établissement privé.

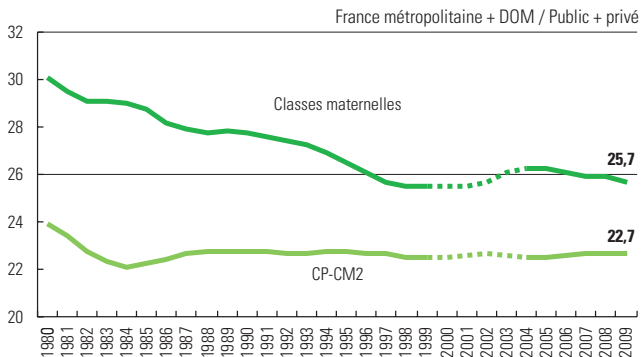
Le premier degré

Nombre d'élèves à la rentrée [2009]



Lecture : en 2009, 6 647 091 élèves sont scolarisés dans le premier degré. L'enseignement public en accueille 5 751 667 (86,5 %).

Évolution du nombre moyen d'élèves par classe*



* Entre 2000 et 2004, le nombre moyen d'élèves par classe est estimé en raison d'une grève d'une partie des directeurs d'école.

Lecture : en 2009, le nombre moyen d'élèves par classe est de 25,7 élèves dans les classes maternelles et de 22,7 en CP-CM2.

Personnels [MEN 2009-2010]

Enseignants des écoles publiques

Enseignants des écoles privées

France métropolitaine + DOM

323 445

45 483

Dépense moyenne par élève [euros 2009]

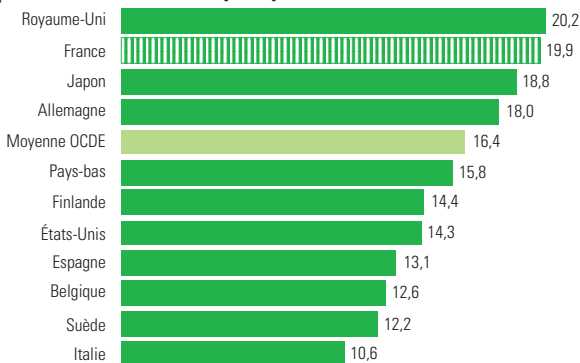
	Maternelle	Élémentaire	Total 1 ^{er} degré*
Dépense annuelle en 1999	4 740	5 050	5 050
Dépense annuelle en 2009	5 370	5 570	5 690

* Y compris l'enseignement relevant de l'ASH et la scolarisation dans les établissements de santé non inclus dans la dépense par élève en maternelle ou en élémentaire.

Lecture : la société française (État, collectivités territoriales, entreprises, ménages, etc.) a dépensé en moyenne 4 740 € en 1999 (en euros de 2009) pour la scolarisation de chaque élève de maternelle contre 5 370 € en 2009.

Nombre moyen d'élèves par enseignant en élémentaire

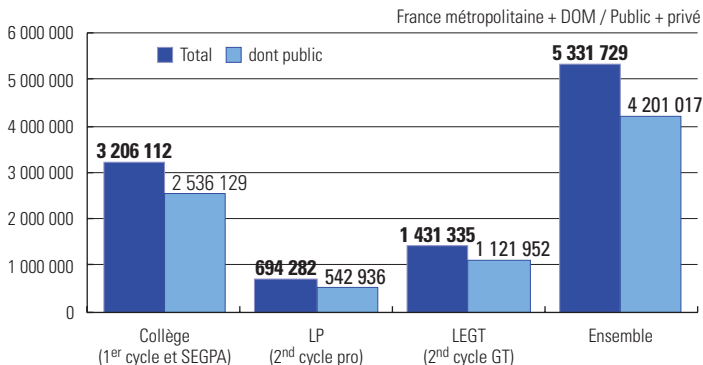
Comparaisons internationales [2008]



Lecture : dans les pays de l'OCDE, le taux d'encadrement dans l'enseignement élémentaire est en moyenne de 16 élèves par enseignant. Pour la France, il est de 19,9. Cet indicateur ne doit pas être confondu avec le nombre moyen d'élèves par classe.

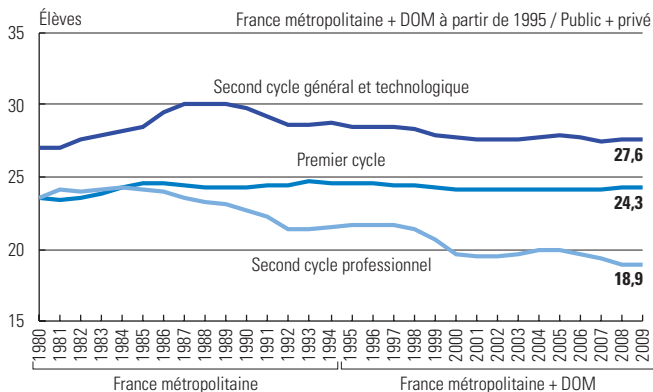
Le second degré

Nombre d'élèves à la rentrée 2009



Lecture : en 2009, 5 331 729 élèves sont scolarisés dans le second degré sous tutelle du MEN.
L'enseignement public en accueille 4 201 017 (78,8 %).

Évolution du nombre moyen d'élèves par classe selon le cycle



Lecture : en 2009, le nombre moyen d'élèves par classe est de 18,9 dans le second cycle professionnel (LP), de 27,6 dans le second cycle général et technologique (LEGT).



Personnels MEN [2009-2010]

Enseignants du second degré public*

- dont agrégés et chaires supérieures
- dont certifiés
- dont PEGC
- dont professeurs de lycées professionnels

Enseignants du second degré privé

Non-enseignants

Assistants d'éducation

France métropolitaine + DOM

389 008

49 211

242 968

6 144

59 742

94 971

99 948

68 949

* Y compris les remplaçants et les documentalistes.

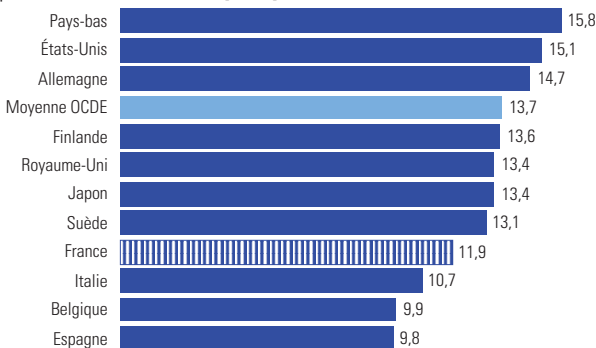
Dépense moyenne par élève [euros 2009]

	Collège	LEGT	LP	Total second degré
Dépense annuelle en 1999	7 720	10 750	10 760	8 860
Dépense annuelle en 2009	8 020	11 400	11 810	9 380

Lecture : la société française (État, collectivités territoriales, entreprises, ménages, etc.) a dépensé en moyenne 7 720 € en 1999 (en euros de 2009) pour la scolarisation de chaque élève de collège (premier cycle + SEGPA) contre 8 020 € en 2009.

Nombre moyen d'élèves par enseignant dans l'enseignement secondaire

Comparaisons internationales [2008]



Lecture : dans les pays de l'OCDE, le taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire est en moyenne de 13,7 élèves par enseignant. Pour la France, il est de 11,9. Cet indicateur ne doit pas être confondu avec le nombre moyen d'élèves par classe.

Le second degré

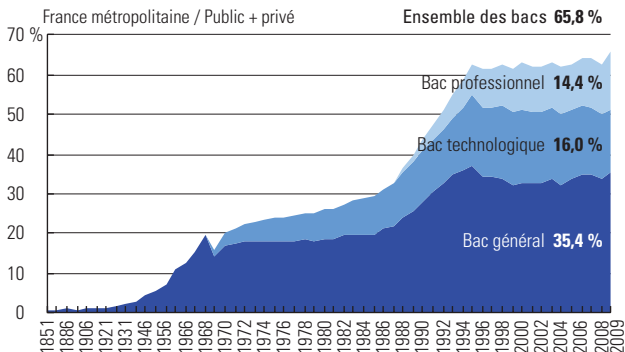
Les principaux diplômes délivrés [2009]

	France métropolitaine + DOM	
	Admis	Admis/présentés (%)
Brevet (DNB)	609 425	82,7
• dont série collège	552 155	83,6
CAP	146 855	81,1
BEP	170 536	74,8
Total baccalauréat général	286 762	88,9
Bac L	47 765	87,2
Bac ES	90 466	88,6
Bac S	148 531	89,6
Total baccalauréat technologique	131 602	79,8
• dont Bac STI	30 281	78,8
• dont Bac STL	6 976	86,7
• dont Bac ST2S	18 542	74,1
• dont Bac STG	67 918	81,3
Total baccalauréat professionnel	120 728	87,3
Production	52 845	87,1
Services	67 883	87,5
Total tous baccalauréats	539 092	86,2

Lecture : à la session 2009, 539 092 candidats au baccalauréat ont été admis, soit un taux de réussite de 86,2 % toutes séries confondues.

Source : MEN – DEPP

Proportion de bacheliers dans une génération [1851-2009]

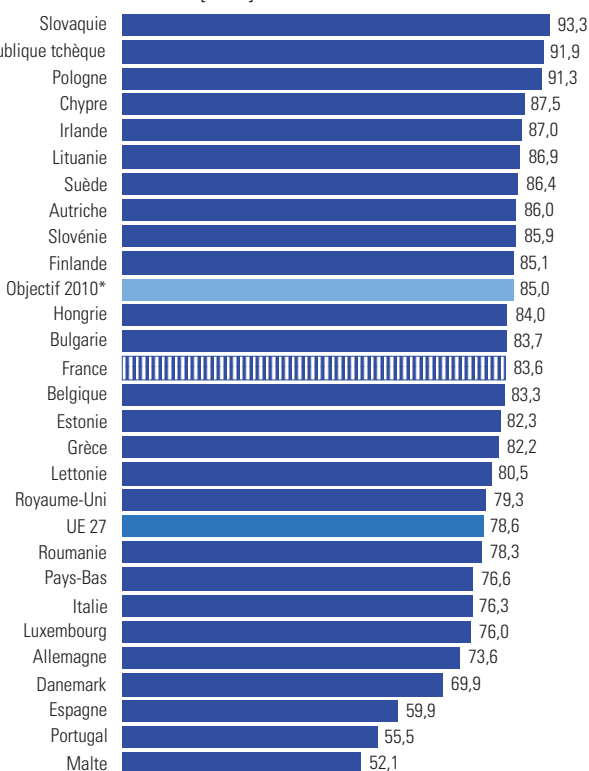


Lecture : sur 100 personnes d'une génération fictive qui a, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés à la session 2009, 65,8 obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après.

Source : MEN – DEPP

Proportion de jeunes ayant réussi leurs études secondaire (1)

Comparaisons internationales [2009]



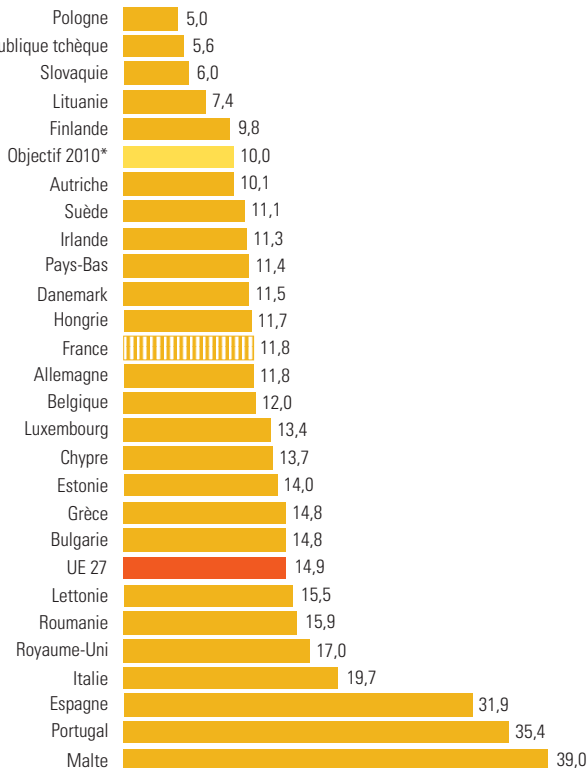
(1) La réussite du secondaire est mesurée par la proportion de jeunes de 20 à 24 ans qui ont terminé avec succès l'enseignement secondaire de second cycle (CITE 3-6). En France, c'est la proportion des 20 à 24 ans qui détiennent un CAP, un BEP, un baccalauréat ou un diplôme d'enseignement supérieur.

* Objectif fixé pour 2010 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne définie par les gouvernements européens en 2000.

Les sortants du système éducatif

Part des sortants précoces dans l'Union européenne (1)

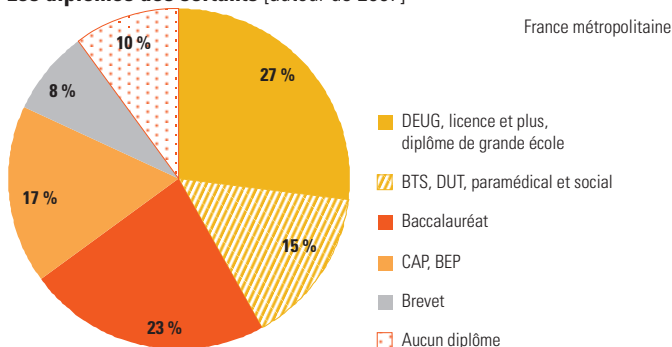
Comparaisons internationales [2009]



(1) Les « sorties précoces » sont évaluées par la part des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étudient plus et n'ont pas terminé avec succès l'enseignement secondaire de second cycle (CITE 0-2). En France, c'est la proportion, parmi les 18-24 ans, de ceux qui ne poursuivent ni études, ni formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé.

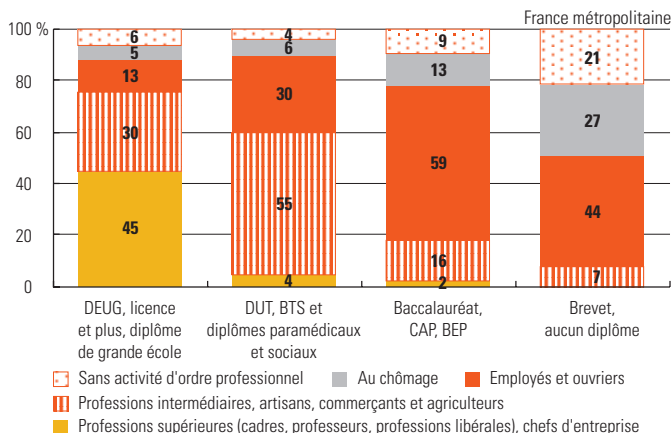
* Objectif fixé pour 2010 dans le cadre de la stratégie de Lisbonne définie par les gouvernements européens en 2000.

Les diplômés des sortants [autour de 2007]



Lecture : 23 % des sortants du système éducatif sortent avec le baccalauréat pour plus haut diplôme.

Situation professionnelle en 2009 des jeunes sortis depuis environ 5 ans



Lecture : 5 ans environ après leur sortie du système éducatif, 27 % des jeunes sans diplôme ou titulaires du brevet sont au chômage. Cette proportion est de 13 % pour les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat) ou V (CAP, BEP).

Sigles et abréviations

ASH	Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés
BEP	Brevet d'études professionnelles
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CFA	Centre de formation d'apprentis
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CM2	Cours moyen deuxième année
CNED	Centre national d'enseignement à distance
CP	Cours préparatoire
CPA	Classe préparatoire à l'apprentissage
DEA	Diplôme d'études approfondies
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DNB	Diplôme national du brevet
DUT	Diplôme universitaire de technologie
ES	Économique et sociale
GT	Général et technologique
L	Littéraire
LEGT	Lycée d'enseignement général et technologique
LP	Lycée professionnel
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PEGC	Professeur d'enseignement général de collège
PIB	Produit intérieur brut
Pro	Professionnel
S	Scientifique
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
SMS	Sciences médico-sociales
ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social (remplace la série SMS à partir de la session 2009)
STG	Sciences et technologies de la gestion
STI	Sciences et technologies industrielles
STL	Sciences et technologies de laboratoire
Techno	Technologique
UE 27	27 pays de l'Union européenne



titre du document

L'éducation nationale
en chiffres

éditeur

Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

accès internet

www.education.gouv.fr

date de parution

Septembre 2010

conception graphique

DEPP/DVE

impression

Imprimerie Moderne de l'Est

ministère
éducation
nationale

